



Le 10 mars 2025

COMMUNIQUÉ

Le Spelc condamne fermement tout acte de violence.

Le Spelc réaffirme avec force son engagement contre toute forme de violence, qu'elle soit verbale, sexuelle, physique ou psychologique. Nous restons convaincus que le dialogue, l'écoute et la tolérance sont les seuls moyens pour faire respecter les droits de chacun.

Les actes de violence, qu'ils touchent les élèves et leurs familles, les chefs d'établissement ou leurs adjoints, les enseignants ou les salariés, nuisent autant aux individus qu'à l'intérêt général. Des mesures de prévention doivent être mises en œuvre immédiatement pour éviter de faire de nouvelles victimes.

Nous appelons à une mobilisation collective des directions d'établissement, de l'État, des autorités académiques et de la justice pour protéger les victimes et condamner durement les agresseurs. Chaque individu mérite de vivre dans un environnement sûr, respectueux et exempt de toute forme d'agression.

Face aux défis que nous avons à relever, restons unis et fidèles à nos valeurs : la justice sociale, le dialogue et l'entraide.

Le Spelc est aux côtés de tous ceux qui aspirent à une société fondée sur la tolérance et la dignité !